

Collège Ferdinand Renault
79800 PAMPROUX

Mercredi 10 décembre 2003

Débat sur l'école 2^e volet

Nombre de personnes présentes : 14, dont 2 personnes extérieures à l'équipe pédagogique, l'une d'entre elles étant déjà présente lors des premiers débats.

Lecture du message des personnels administratifs : *annexe 1*

Remarques diverses : Non seulement les personnes présentes ce jour sont, pour l'essentiel, les mêmes que le mercredi 3 décembre, mais il est fort regrettable qu'il y ait encore moins de parents d'élèves. Peut-être est-ce une forme de protestation !

1^{ère} question : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Après un bref rappel des constats formulés lors de la première phase du débat, quelques propositions ont été avancées.

Le « collège unique » a permis, et cela est très positif, à tous les élèves d'aller dans le secondaire. Malheureusement, il semble qu'aujourd'hui, ce concept soit obsolète. L'école ne remplit plus sa double mission d'apporter à la fois un minimum de culture générale et une formation. Il semble aujourd'hui nécessaire de trouver une formule qui permettrait réellement aux enseignants d'adapter leur rythme d'enseignement aux élèves, ainsi que leur contenu. En d'autres termes, cela signifie que le collège doit pouvoir proposer à chaque élève un rythme d'enseignement, qui lui permette réellement de progresser (plus lent pour les élèves en difficultés, plus rapide pour les élèves ayant plus de facilités), ainsi qu'un contenu adapté à ses capacités.

Il faudrait, pour cela, réinventer quelque chose, qui ne soit pas dévalorisé dès le départ.

L'une des solutions pourrait être de valoriser d'abord une discipline avec laquelle l'élève est plus à l'aise. Pourquoi ne pas s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres Etats, où la notion de groupe classe est mise entre parenthèses, permettant ainsi à un élève, qui n'a pas acquis le niveau requis dans une discipline de « redoubler » cette discipline, mais d'accéder au niveau supérieur pour celles où il a atteint le niveau souhaité ?

Certains ont alors reposé la question suivante : comment proposer différentes formules aux élèves en fonction de leur « profil », de leur propre progression dans une même structure ?

Une autre proposition a été évoquée, consistant à utiliser davantage l'informatique comme outil de remédiation aux difficultés, comme cela se faisait avec le GEREX, chaque élève ayant son propre programme de remédiation, en fonction de son rythme de progression. Il est nécessaire de trouver d'abord des remèdes au sein du collège.

Il ne s'agit pas non plus de tout faire par l'intermédiaire de l'ordinateur !

Si cet outil ne peut plus parfois être utilisé, c'est en raison de la trop grande rigidité de nos structures. En effet, nous ne raisonnons qu'en termes de groupe « classe », alors que l'on devrait davantage fonctionner avec des groupes d'élèves, en fonction de leurs acquis et de leurs difficultés, en fonction de leurs goûts et de leurs talents également, ces indicateurs pouvant être très variable d'une discipline à l'autre. Ce qui impliquerait, qu'en fonction des disciplines, les élèves ne seraient pas systématiquement dans le même groupe, avec les mêmes camarades.

Les contraintes horaires restent encore beaucoup trop importantes pour envisager ce type de fonctionnement.

Pourtant, il est évident de constater que les enfants d'aujourd'hui savent beaucoup plus de choses au même âge que les générations précédentes. Ils n'ont ni les mêmes savoirs, ni les mêmes savoir-faire, ni les mêmes maîtrises de techniques.

Si certains pensent que les sorties diverses sont trop nombreuses et pénalisent la réalisation des programmes dans d'autres disciplines, d'autres estiment qu'un séjour permet une acquisition si importante qu'elles pourraient éventuellement dispenser de certains cours pendant une certaine période. Ainsi, en E.P.S., un séjour sportif à la neige apporte tellement que ces élèves pourraient voir ensuite remplacer leur cours d'EPS par autre chose sans pénaliser leur progression.

Il est également nécessaire de maintenir, parallèlement à une formation manuelle et technologique, une solide et ambitieuse formation théorique générale, même pour les élèves qui semblent plus à l'aise dans les disciplines dites « manuelles », sachant que « pour être un bon manuel, il faut savoir utiliser son «cerveau» ! Cependant, pour certains élèves, être assis, parfois 7 heures par jour, n'est pas supportable.

Faut-il pour autant développer l'alternance, les stages en lycées professionnels ? Il faut être prudent, si l'objectif est d'augmenter le niveau général de connaissances et techniques, cela peut être incompatible avec celui d'installer, de façon trop précoce, une relation étroite entre les élèves et les centres de formations professionnelles. En effet, on observe souvent que rapidement après le développement de ces contacts, les élèves n'ont plus véritablement d'ambition et se contentent d'un projet très modeste, bien inférieur à leurs réelles capacités.

Pourtant, certaines entreprises se plaignent du manque de concordance entre la formation scolaire et les besoins réels du monde professionnel. Mais que signifie exactement « former à l'entreprise ? » Dans tous les cas, et quel que soit le niveau de formation, les anciens élèves reprochent aux entreprises de leur demander une expérience qu'aucune d'entre elles est prête à leur faire acquérir. Toutefois, certains ont remarqué que l'université s'était récemment adaptée à cette difficulté, par le développement des I.U.P. et des licences professionnelles.

Comment pourrions-nous alors aménager le collège unique, en tenant compte de ces réalités ? Quels sont les objectifs réels du collège ? En langue étrangère, être capable de communiquer ; en français, être capable de s'exprimer ; d'un point de vue général, avoir acquis un certain niveau de culture.

Il faudrait également que les élèves soient capables de se prendre en charge. Pour cela, il ne faut pas les laisser s'installer dans la passivité, mais s'efforcer de leur donner davantage d'initiatives.

2^{ème} question : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

1 - Certains collègues ont exposé leur expérience avec des enfants de 6^{ème}

♦ *Inventer un conte de Noël :*

Travaux non notés mais affichés. Travaux effectués en étude avec l'ASSEDU ou chez eux ; tout cela étant supervisé par le professeur de français.

♦ *Travaux sur panneaux :*

En 6^{ème} et en histoire-géographie. Travaux non notés mais les productions sont affichées.

- Inconvénient : Cela prend beaucoup de temps et ne peut pas se faire pour tout !

2 – D'autres personnes ont évoqué la pédagogie Freinet

♦ *Diversifier les modes de travaux.*

♦ *Pourquoi ne pas s'attarder davantage sur les notions qui intéressent les élèves ?*

♦ *Les programmes sont trop ambitieux et bloquent les travaux qui demandent davantage d'approfondissement*

3 – Le redoublement a été évoqué

♦ *Peu efficace en général.*

♦ *Faire des classes 6^{ème} - 5^{ème} en 3 ans.*

♦ *Il faudrait différents niveaux à atteindre pour chaque discipline.*

Par ex. En E.P.S., après 20 heures sur une notion, les élèves doivent atteindre le niveau II.

♦ *Répartir autrement les exigences :*

- En 6^{ème} : Faire le point des connaissances.

- En 5^{ème} et 4^{ème} : Travailler sur les différents niveaux car les notions nouvelles se trouvent surtout dans ces deux classes.

- En 3^{ème} : Atteindre le but fixé et travailler l'orientation.

4 – Le brevet des collèges est-il nécessaire ?

♦ *Il a été comparé au certificat d'études qui marquait la fin d'études.*

♦ *A-t-il vraiment de l'importance ?*

♦ *Il faut revoir les modalités de l'examen : exigible pour le passage en seconde ?*

♦ *Certains ont évoqué le brevet en fin de 4^{ème} pour que ceux qui ne l'auraient pas puissent en 3^{ème} combler les lacunes.* ♦ *A-t-il vraiment de l'importance ?*

♦ *Sensibiliser les parents.*

3^{ème} question : Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

Nous avons évoqué, lors de la réunion précédente, la nécessité d'un spécialiste du CP. Il semble surtout que pour certains niveaux, un enseignant volontaire et expérimenté soit nécessaire, comme pour le CP ou les SEGPA...

Malheureusement, les enseignants apprennent bien tard leur métier, puisque pour enseigner il faut une licence disciplinaire, et ce n'est qu'après que débute la formation pédagogique réelle. Pourquoi un professeur des écoles ne pourrait-il pas apprendre son métier immédiatement après le bac ?

A également été souligné le problème des maîtres auxiliaires, remplacés par des contractuels non formés, et souvent livrés à eux-mêmes dans les classes où ils enseignent. C'est en particulier le cas dans les petits établissements, où ils n'ont même pas un collègue avec qui échanger .

Concernant les métiers de la santé et du social, il reste évident qu'il en manque dans nos établissements, et ce dans le cadre de l'Education Nationale, car les collectivités ne pourront pas supporter le poids financier de ces emplois et des inégalités régionales risquent d'apparaître.

Concernant les chefs d'établissement, faut-il renforcer leur rôle ?

Nous avons déjà évoqué l'idée d'une élection du chef d'établissement au sein de l'équipe éducative et de la possibilité pour lui de revenir à l'enseignement.

Certains ont également fait remarquer qu'il y avait souvent beaucoup de responsabilités sur la même personne, ce qui peut être dangereux. Même si les décisions sont souvent prises communément, peut-être faudrait-il deux têtes partout ! Attention toutefois aux difficultés d'entente entre les deux.

Certains ont également parlé d'intégrer de nouvelles missions dans le métier d'enseignant, missions en relation avec l'administration, à condition bien sûr que cela soit calculé sur leurs temps d'enseignement.

Dans le même esprit, nous avons également évoqué la possibilité de confier certains dossiers à des groupes d'enseignants.

Là encore dans les petits établissements les partages de poste sont un handicap pour les professeurs, comme pour les élèves.

Il a également été soulevé le manque d'inspecteurs au détriment de l'enseignant, que ce soit pour le besoin de conseils ou pour la promotion des enseignants eux-mêmes.

Dans cet esprit de conseil et de formation des enseignants, la disparition progressive des stages par manque de moyens est également regrettable. Les enseignants n'ont plus de personnes ressources, plus de conseils, peu de collègues dans les petits établissements ; donc après 30 ans de carrière, on comprend mieux que certains aient des difficultés à s'adapter aux nouveaux élèves.

En clôture des débats, nous insistons encore sur la difficulté de motiver des élèves quand les parents ne le sont pas et sur la nécessité de les sensibiliser , voire de les rééduquer dans ce sens !

Déclaration des personnels administratifs

- Les personnels administratifs rappellent leur appartenance à la communauté éducative, comme le précise la loi d'orientation de 1989.
- Aux côtés des personnels enseignants, ouvriers, sociaux et de santé, ils contribuent au bon fonctionnement du système éducatif, au bénéfice des élèves et des étudiants.
- Ils se réjouiraient de l'ouverture d'un large débat sur l'avenir de l'école si, sans attendre ses conclusions, des décisions lourdes de conséquences n'étaient pas déjà prises à leur encontre.

Ainsi,

. la loi Sarkozy relative aux responsabilités locales consacre l'abandon du modèle français d'Education nationale. L'Etat se recentre sur l'Instruction : les programmes, les diplômes, les enseignants. Le reste, la logistique, a vocation à être décentralisé ou privatisé. Cette loi, déjà adoptée le 15 novembre au Sénat, sera proposée au vote des députés dès janvier 2004. Elle décide notamment du transfert aux collectivités locales des personnels ouvriers et médicaux, de certains personnels administratifs, et des missions qu'ils assument. Sa rédaction permet même d'aller beaucoup plus loin dans l'abandon par l'Etat de la logistique de l'Education nationale.

. le budget de l'Etat pour 2004, déjà voté et promulgué, anticipe l'abandon par l'Etat de l'administration du système éducatif. Il décide de la suppression de 1100 emplois de personnels administratifs. Cette coupe sombre s'accompagne officiellement d'une « stratégie ministérielle de réforme », qui consiste à traquer dans chaque service ou établissement, les missions qui sont doublons, qui peuvent être privatisées ou décentralisées. Ainsi, ce budget amorce un recul sans précédent du service public.

- Les personnels administratifs ne sauraient cautionner ce débat dont les conclusions sont tirées avant même qu'il ait eu lieu.
- Ils témoignent de leur attachement au service public d'éducation et pensent que les missions qu'ils assurent sont, comme d'autres, indispensables au déroulement harmonieux de l'acte éducatif.
- Ils exigent qu'aucune décision concernant les personnels ATOSS (transfert aux collectivités, suppressions d'emplois et de missions) ne soit prise avant la remise au gouvernement du rapport de monsieur Thélot.

